

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **31 août 2009**

Décision n° **B-2009-1107**

commune (s) :

objet : Fourniture de pièces détachées et maintenance pour instrumentation de marque Endress Hauser installée sur diverses usines de la Communauté urbaine - Lancement de la procédure négociée avec mise en concurrence et sans publicité - Autorisation de signer le marché

service : Direction générale - Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur Colin

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 24 août 2009

Compte-rendu affiché le : 1er septembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mme Besson, MM. Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, David G., Imbert A.

Absents excusés : MM. Reppelin, Buna (pouvoir à M. Bouju), Arrue, Mme David M. (pouvoir à M. David G.), MM. Barge (pouvoir à M. Abadie), Passi (pouvoir à M. Charrier), Sécheresse, Mme Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Gelas), MM. Assi, Sangalli (pouvoir à Mme Vullien).

Absents non excusés : Mmes Elmalan, Peytavin, MM. Vesco, Lebuhotel.

Bureau du 31 août 2009**Décision n° B-2009-1107**

objet :	Fourniture de pièces détachées et maintenance pour instrumentation de marque Endress Hauser installée sur diverses usines de la Communauté urbaine - Lancement de la procédure négociée avec mise en concurrence et sans publicité - Autorisation de signer le marché
service :	Direction générale - Direction de l'eau

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 20 août 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 en date du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Par décision n° B-2009-0838 en date du 20 avril 2009, le Bureau a autorisé le lancement d'une consultation pour la fourniture de pièces détachées et maintenance pour instrumentation de marque Endress Hauser.

Ce marché permettrait l'achat de pièces détachées, d'accessoires de montage, de reconditionnement, et de consommables destinés à la maintenance d'un parc existant de matériel d'instrumentation de marque Endress Hauser installé sur les diverses usines de la Communauté urbaine.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics et de l'article 77 du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, en séance du 3 juillet 2009, a déclaré le marché infructueux et a décidé de relancer un marché négocié avec mise en concurrence et sans publicité, conformément aux articles 34, 35-I-1°, 65 et 66 du code des marchés publics.

Le présent rapport a pour objet le lancement de cette nouvelle procédure négociée en vue de l'attribution des fournitures de pièces détachées et maintenance pour instrumentation de marque Endress Hauser.

Le marché ferait l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme d'un an reconductible de façon expresse 3 fois une année.

Le marché comporterait un engagement annuel de commande de 30 000 € HT minimum et 100 000 € HT maximum. Sur sa durée, reconductions comprises, le montant des fournitures et prestations maximum serait de 400 000 € HT ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve le lancement d'une nouvelle consultation pour la fourniture de pièces détachées et maintenance pour instrumentation de marque Endress Hauser installée sur diverses usines de la Communauté urbaine, à la suite d'une consultation infructueuse,

2° - Les prestations seront attribuées à la suite d'une procédure négociée avec mise en concurrence et sans publicité, conformément aux articles 34, 35-I-1°, 65 et 66 du code des marchés publics.

3° - Les offres seront jugées par la commission permanente d'appel d'offres de la Communauté urbaine.

4° - Autorise monsieur le président à signer le marché à bons de commande ayant pour objet la fourniture de pièces détachées, d'accessoires de montage, de reconditionnement, et de consommables destinés à la maintenance d'un parc existant de matériel d'instrumentation de marque Endress Hauser et tous les actes contractuels y afférents pour un montant annuel minimum de 30 000 € HT soit 35 880 € TTC et un montant annuel maximum de 100 000 € HT soit 119 600 € TTC, conformément à l'attribution de la commission permanente d'appel d'offres.

5° - La dépense annuelle correspondante, à hauteur de 30 000 € HT soit 35 880 € TTC minimum et 100 000 € HT maximum soit 119 600 € TTC, sera prélevée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget de la Communauté urbaine - budget annexe de l'assainissement - exercices 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013 - sections de fonctionnement et d'investissement.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 1 septembre 2009.